

# La théorie de l'équilibre général

Claire Pignol

Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Les savoirs mieux », 2017, 131 p.  
ISBN : 978-2-7574-1583-2

Note de lecture rédigée  
par Igor Martinache,  
Prag de SES  
à l'université de Lille 1

Introduite par les travaux de Walras, mais aussi Jevons et Edgeworth au moment de la révolution marginaliste des années 1870, la théorie de l'équilibre général est encore aujourd'hui au cœur de l'approche économique standard. Comme l'écrit d'emblée l'auteure, « le modèle de concurrence parfaite élaboré par Kenneth Arrow et Gérard Debreu [en 1954] a joué le rôle de norme à partir de laquelle s'est élaboré l'ensemble des modèles particuliers, en équilibre général ou en équilibre partiel » (p. 9), même si depuis une vingtaine d'années celui-ci subit une vive concurrence de la part de la théorie des jeux et des analyses de la décision alimentées par les recherches en économie expérimentale, ainsi qu'en témoigne par exemple le palmarès du prix de la Banque de Suède en l'honneur d'Alfred Nobel. Et pourtant, en dépit de ces décennies de règne pratiquement sans partage, force est de reconnaître que les ressorts et implications de la théorie de l'équilibre général demeurent la source de nombreux malentendus. Ce petit ouvrage de Claire Pignol, maîtresse de conférences à l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne et spécialiste d'histoire de la pensée économique, qui s'emploie précisément à les dissiper, s'avère donc bienvenu, d'autant que son auteure fait œuvre d'une grande pédagogie qui en rend la lecture aussi accessible que stimulante.

Après une introduction où elle rappelle notamment que l'ambition de cette théorie ne se borne pas à l'analyse des choix individuels, mais aussi et surtout à leur coordination, l'auteure se penche précisément sur cet enjeu dans le premier chapitre, en s'appuyant pour ce faire sur l'ouvrage de Kenneth Arrow et Frank Hahn, *General Competitive Analysis* (1971), qui place cette dimension au cœur de son propos au sein d'une « économie décentralisée idéalisée » où règne une concurrence parfaite entre des agents animés par une rationalité sommaire. Claire Pignol explique ainsi comment, dans cette perspective, un système de prix concurrentiel ne représente pas simplement un moyen parmi d'autres de coordonner des décisions décentra-

lisées, mais le meilleur d'entre eux. Puis elle expose de manière limpide le théorème d'existence d'un tel équilibre formulé par Arrow et Debreu en 1954, avant d'en présenter les conditions suffisantes, à savoir la continuité des fonctions de demande nette (qui, souligne-t-elle, n'est pas nécessaire), l'homogénéité de degré zéro par rapport aux prix (c'est-à-dire le fait que si l'on multiplie l'ensemble des prix par un quelconque réel positif, cela ne modifie pas les choix des agents) ainsi que la loi de Walras (qui stipule que, quels que soient les prix, la somme des demandes nettes pondérées par le prix de chacun des biens correspondants est nulle). Des conditions qui, rappelle Claire Pignol, sont trop souvent à tort confondues avec les caractéristiques de la concurrence « parfaite » sur un marché (transparence de l'information, atomicité, homogénéité des produits et libre entrée et sortie). Reste enfin, pointe l'auteure en conclusion de ce premier chapitre, que le théorème d'existence d'un système de prix permettant l'équilibre des marchés considérés n'entraîne pas que ces prix soient effectivement ceux qui s'établissent. On se heurte ici à deux difficultés principales : la procédure par laquelle les prix sont déterminés compte tenu de l'inexistence d'un agent ou d'une institution disposant d'une information parfaite de l'ensemble des fonctions d'offre et de demande, c'est-à-dire des préférences et des ressources de chacun des agents de l'économie concernée ; et la manière dont se déroulent concrètement les échanges, c'est-à-dire la manière dont chaque agent va pouvoir accéder au panier de biens effectivement préféré.

Le deuxième chapitre est ensuite consacré à la justification d'un tel équilibre du point de vue social. Claire Pignol nous fait ainsi entrer dans la logique de l'économie du bien-être en présentant d'abord le critère d'optimalité de Pareto, suivant lequel une allocation est préférée à une autre si elle est strictement préférée par au moins l'un des agents considérés sans qu'aucun ne préfère la seconde. Ce faisant, elle note que derrière son apparent consensualisme, ce critère

n'informe aucunement sur la justice de la distribution considérée. Le passage de l'allocation initiale à l'échange permet de présenter les deux théorèmes de l'économie du bien-être – que nul n'échange s'il n'y trouve un intérêt et, réciproquement, qu'à toute allocation optimale de Pareto on peut associer une distribution initiale et un système de prix tels que cette allocation représente un équilibre concurrentiel –, puis les limites et critiques de ces derniers – notamment l'existence d'externalités et de biens publics (que l'auteure ne distingue ici pas des biens collectifs, comme le relèveront certains collègues pointilleux, même si on peut reconnaître que cela n'a aucune espèce d'importance dans le cas présent).

Après ces critiques externes, Claire Pignol développe dans le troisième chapitre les limites internes du modèle d'équilibre général, à savoir l'impossibilité de démontrer la stabilité et l'unicité d'un tel équilibre. Le théorème de Sonnenschein, établi par ce dernier en 1973 puis généralisé peu après par Mantel et Debreu, montre ainsi qu'on ne peut établir d'autres propriétés sur les demandes nettes agrégées des agents que les trois conditions précédemment évoquées. Une troisième aporie porte quant à elle sur la réalisation des échanges. Mais, si ces trois limites sont le plus souvent occultées par les tenants de la théorie standard, ce que l'auteure juge regrettable, « il l'est tout autant que d'autres s'emparent de ces résultats négatifs comme d'armes qui disqualifient la théorie de l'équilibre général, sans toujours faire preuve de la même exigence à l'égard des approches qui ont leur préférence » (p. 78). Voici un appel à l'humilité pour les économistes de tous bords qui n'est pas inutile dans une époque de guerre de chapelles où la critique des paradigmes concurrents se limite très souvent à la caricature... Vient ensuite le quatrième chapitre qui est consacré plus spécifiquement à la question de la concurrence. Claire Pignol s'y arrête d'abord sur l'hypothèse de « *price-taking* » – c'est-à-dire le fait que les prix sont des données pour les participants des marchés, offreurs

comme demandeurs, qui ne peuvent influencer sur eux – et sur ses différentes implications, avant de présenter en détail la controverse entre Walras et Edgeworth qui défendent respectivement le tâtonnement et le recontract comme processus permettant d'atteindre l'équilibre, puis celle entre Cournot et Bertrand qui ne porte pas sur les stratégies des agents en concurrence imparfaite, mais sur leurs conjectures. Enfin, le cinquième et dernier chapitre porte sur la question de la justice, reléguée au second plan par Arrow et Debreu, mais centrale dans les préoccupations de Walras qui portait une vision méritocratique contre un égalitarisme strict.

Claire Pignol présente ainsi successivement : la première économie du bien-être fondée et sa remise en cause par Robbins ; la théorie du choix social, avec le principe de compensation de Hicks, Kaldor et Scitovsky ; enfin surtout le théorème d'impossibilité d'Arrow (1951) qui systématise le paradoxe mis en évidence un siècle et demi plus tôt par Condorcet concernant l'agrégation des ordres de préférence individuels. Finalement, c'est moins l'absence de préoccupation pour la justice et l'équité que les apories de la manière dont la théorie de l'équilibre général entend les traiter qui pose problème selon l'auteure. Cette analyse répond en effet à cet enjeu à partir des choix individuels et de l'absence d'envie, ce qui n'apparaît guère satisfaisant selon Claire Pignol. L'auteure clôt son panorama très pédagogique par deux autres mises au point tout aussi utiles que le reste : la première souligne que la théorie de l'équilibre général n'est pas une apologie d'un libéralisme débridé mais laisse place, voire en appelle en creux, à des interventions de l'État. La seconde est que le point sur lequel achoppe finalement en premier lieu cette approche, et qui l'empêche de déduire des résultats agrégés cohérents des préférences individuelles des agents, ne lui est pas propre mais découle de l'hétérogénéité de ces derniers. Autrement dit de la pluralité de la société qui, comme Hanna Arendt l'a entre autres bien exposé<sup>1</sup>, constitue la question politique par excellence.

<sup>1</sup> Voir Arendt H., *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil, 1995 [1954-1955].